

Valables à partir du 01/03/2010, les caractéristiques des prestations et services peuvent être modifiés sans préavis : Les tarifs indiqués sont susceptibles d'être révisés deux fois par an en fonction des augmentations du SMIC et/ou des charges sociales.



Prestataire

Le service à domicile à la carte

Des formules "clé en main", vous ne vous occupez de rien, nous intervenons avec nos salariés, et vous garantissons une prestation de qualité, en toute confiance.

Le tarif annoncé des prestations est TTC. Vous n'avez rien à rajouter. AREADOM se charge de payer le salaire et les frais de transports de ses salariés. Vous recevez simplement une facture en fin de mois, et votre attestation pour les déductions fiscales en fin d'année.



Contrat INTEGRAL : des tarifs qui s'adaptent à vos besoins.

Vous connaissez le volume d'heures dont vous allez avoir besoin toute l'année ? Nous vous garantissons un prix adapté et toujours plus avantageux lorsque vous vous engagez sur un nombre d'heure minimum par semaine.

- de 5 h/semaine
de 6 à 10 h/semaine
de 11 à 20 h/semaine
+ de 20 h/semaine

Garde d'enfants de plus de 3 ans : Tarif horaire TTC en euros	
8,80 €/heure	17,60 €/heure
8,55 €/heure	17,10 €/heure
8,30 €/heure	16,60 €/heure
8,15 €/heure	16,30 €/heure

Conditions d'utilisation du service :
CONTRAT INTEGRAL dans le cadre de l'entretien de maison et de la garde d'enfants + de 3 ans.

• Frais de dossier de 70 € fixes payables en une fois.

• Validité du contrat : 1 an.

• Le tarif horaire comprend le salaire, les charges patronales et salariales, les congés payés, et l'indemnité de déplacement.

• Lorsque le nombre d'heures contractuel n'est pas effectué, le tarif horaire de la première tranche est appliqué (- de 5 heures par semaine).

Entretien de maison, ménage et repassage : Tarif horaire TTC en euros	
8,55 €/heure	17,10 €/heure
8,30 €/heure	16,60 €/heure
8,05 €/heure	16,10 €/heure
7,80 €/heure	15,60 €/heure

Après déductions fiscales

Avant déductions fiscales

Pour les annulations, les désengagements, ou les frais d'utilisation de véhicules pour l'accompagnement, les conditions d'utilisation de nos services sont appliquées (voir au verso).



Forfait After-School

Après L'école, vous souhaitez avoir vos enfants à la maison, ayant pris le goûter, le bain et ayant fait les devoirs, découvrez notre offre : **Pour 2 heures 30 minutes de garde par jour, les lundi-mardi-jeudi et vendredi, 193€ la semaine, soit 96,50 € après déduction fiscale.**



Forfait Mercredi Malin

Vous souhaitez que vos ou votre bout(s) de chou(x) se repose(nt) le mercredi, et reste(nt) tranquillement à la maison : **183 € pour 10 heures de garde, soit 91,50 € après déduction fiscale.**



Forfait Resa Puissance 10

Vous achetez un carnet de 10 heures de prestations pour de l'entretien de maison (ménage/repassage). **Pour l'achat du premier carnet, une onzième heure est offerte.** Vous gérez vos heures et vos jours d'intervention. **176 € pour 10 heures de prestation, soit 88 € après déduction fiscale.**

Conditions d'utilisation de nos services : voir au verso.

06 64 31 85 24

5 jours/7 du lundi au vendredi
Devis gratuit sous 48h



AREADOM®
Services à domicile sur mesure

www.areadom.fr

Des infos sur nos offres
et nos forfaits



Agrément préfectoral simple N/130707/F/092/S/12

5-7 rue Marcelin Berthelot - 92267 Antony Cedex
E.U.R.L. au capital de 7.500 € inscrite au R.C.S. de Nanterre - N° de SIRET : 497 552 968 00016 - Code A.P.E. : 9609Z
N° T.V.A. intracommunautaire FR24497552968



Valables à partir du 01/03/2010, les caractéristiques des prestations et services peuvent être modifiés sans préavis : Les tarifs indiqués sont susceptibles d'être révisés deux fois par an en fonction des augmentations du SMIC et/ou des charges sociales.



Mandataire

Assistance aux particuliers employeurs

Pour embaucher et gérer au quotidien votre salarié à domicile, vous avez besoin d'un professionnel des service à la personne et de son expertise en ressources humaines et droit du travail.

Nous facturons le mandat lorsque vous embauchez un candidat que nous vous proposons. L'édition des bulletins de salaires, d'attestations, les recherches administratives font l'objet d'un forfait établi en fonction de vos besoins. Les montants indiqués s'entendent TTC.

RECRUTEMENT

Les frais ne sont encaissés que si vous embauchez un candidat que nous vous avons présenté. Vous avez droit à 3 présentations

FRAIS DE RECRUTEMENT : **350 € TTC.** versés en une fois à l'embauche effective.

DOSSIERS

Aide à la déclaration d'embauche, élaboration de votre contrat de travail, aide à la demande des aides auprès de la CAF.

FRAIS DE DOSSIERS: **50€ TTC/an**

ADMINISTRATION

Gestion des pointages, élaboration de la feuille de paie, déclaration des charges sociales et paiement des salaires

FRAIS ADMINISTRATIFS :

Ces montants correspondent au nombre d'heures réalisées par la salariée dans le mois

De 32 heures à 50 heures par mois : **100€ TTC/mois**

De 51 heures à 80 heures par mois : **115€ TTC/mois**

De 81 heures à 152 heures par mois : **130€ TTC/mois**

+ de 152 heures par mois : **145€ TTC/mois**

Conditions d'utilisation de nos prestations de services (mandat lorsque cela est applicable)

Durée d'intervention minimum : nous n'acceptons les interventions pour entretien de maison qu'à raison de 2 heures minimum par semaine ou 3 heures minimum tous les 15 jours.

Désengagement et annulations : pour les contrats de services, les clients peuvent se désengager en respectant un délai de 2 mois. Ce délai peut ne pas être respecté lorsque l'intervenant(e) ne correspond pas aux attentes de la clientèle et que la société AREADOM n'est pas en mesure de proposer un remplacement. Les frais de dossiers lorsqu'ils existent, ne sont pas remboursés.

En cas d'annulation d'une prestation, un délai de préavis de 48 heures doit être respecté. Dans le cas contraire, la prestation est due.

Utilisation d'un véhicule pour une intervention : lorsque l'intervention nécessite l'usage du véhicule particulier de l'intervenant(e), par exemple pour l'accompagnement à des activités sportives, une participation de minimum 10 euros et maximum 20 euros sera ajoutée à la facture (pour Antony et villes limitrophes).

Avec AREADOM, vous bénéficiez de 50 % de réduction d'impôts sur les sommes engagées (pour 2006) : **12.000 Euros de réduction + 1.500 Euros majorés par enfant, plafonnée à 15.000 Euros par an.**

06 64 31 85 24

5 jours/7 du lundi au vendredi
Devis gratuit sous 48h



AREADOM®
Services à domicile sur mesure

www.areadom.fr

Des infos sur nos offres
et nos forfaits

